

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2009**

**Délibération
n° 2009.10.216**

**Espace Carat :
tarifs 2010**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2009**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Brigitte BAPTISTE par Bernard CAVY, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE, Gilles VIGIER par André LAMY

Excusé(s) :

ESPACE CARAT : TARIFS 2010

Par délibérations n° 180 du 25 septembre 2008 et n° 233 du 6 novembre 2008, le conseil communautaire a approuvé les tarifs 2009 de l'Espace Carat, proposés par la SEMAPEX. Pour l'année 2010, il est proposé les modifications tarifaires suivantes :

I – TARIFS DES SURFACES

- forfait exploitation de l'office de réchauffage/cuisine : augmentation de 3,89 %,
- création du tarif : location du parvis en cas d'exploitation commerciale,
- création du tarif : « espace catering 100 personnes »,
- création de deux forfaits conférences « 100 à 300 personnes » et « 300 à 600 personnes » salle Rubis,
- autres forfaits de location : augmentation comprise entre 1,50 % et 1,62 %.

II – TARIFS DES PRESTATIONS OBLIGATOIRES

- création du tarif « rigger »,
- autres prestations : augmentation comprise entre 3,45 % et 4,91%.

III – TARIFS DES PRESTATIONS FACULTATIVES EN MATERIEL ET PERSONNEL

- création de tarifs pour les salles de conférence (50, 100 et 150 personnes) réalisées à la demande du client et aménagées de tables et de chaises,
- création des tarifs :
 - « espace restauration » pour 100 personnes,
 - « mise à disposition d'une carte d'accès »,
 - « pont 300 tri »,
 - « table rectangulaire 1,50 x 0,75 »,
 - « psyché »,
 - écran de projection 4 x 3 m »,
 - « micro HF »,
 - pied de projecteur,
 - « consommation électrique sous chapiteau extérieur (1000 m²) ».

Concernant le personnel, il est proposé la création de 2 nouveaux tarifs « responsable de caisses » pour les jours ouvrables et pour les jours fériés et dimanche,

Par ailleurs, il est également proposé la création de 4 tarifs « vérification des coffrets électriques lorsque ceux-ci n'appartiennent pas à la SEMAPEX, de 2 tarifs « installations électriques et accroches » et de 2 tarifs « vérification de l'installation des structures »,

Enfin, il est proposé de supprimer les tarifs « table rectangulaire 1,40 x 0,70 » et « table rectangulaire 1,20 x 0,60 »,

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 22 septembre 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER les tarifs de l'Espace Carat pour l'année 2010 qui prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2010 et notamment les modifications ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 octobre 2009	<u>Affiché le :</u> 21 octobre 2009